



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec

LES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT SALUENT L'ENGAGEMENT CONCRET DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DU TRANSPORT EN COMMUN

Montréal, le 23 mars 2006 – À l'occasion du dépôt du budget du Québec, l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) se réjouit que le gouvernement du Québec confirme qu'il compte faire du transport en commun l'outil principal et privilégié de la lutte aux gaz à effet de serre.

Cette orientation se traduit d'abord par l'annonce d'un investissement de 1, 5 milliard \$ au cours des trois prochaines années afin de financer des projets d'infrastructures et d'équipements très attendus par les sociétés de transport.

Le budget comporte également des mesures encourageantes comme le remboursement aux sociétés de transport de la taxe sur le carburant. « Cette mesure représentera un montant d'environ 10 millions \$ pour l'ensemble des neuf sociétés de transport que l'ATUQ représente », a déclaré la secrétaire générale de l'ATUQ, Mme Monique Léveillé.

D'autre part, l'instauration d'un incitatif fiscal pour les entreprises amènera sans doute une utilisation accrue du transport en commun. « Il faudra s'assurer que les sociétés de transport aient les moyens d'ajuster l'offre de service à cette augmentation d'achalandage. C'est pourquoi l'ATUQ considère qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer le développement du transport en commun et qu'elle attend avec impatience le dépôt de la politique de transport en commun, assortie d'un cadre financier, annoncé par le premier ministre dans son discours inaugural et confirmé aujourd'hui par le ministre Audet », a conclu Mme Léveillé.

– 30 –

SOURCE : Association du transport urbain du Québec (ATUQ)
Monique Léveillé, secrétaire générale

RENSEIGNEMENTS : Pierre Guillot-Hurtubise
(514) 581-6068